



**BUREAU DE COMMUNAUTÉ
SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2020 À 18H00,**

Au siège de GRAND LAC

Présents :

AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Thibaut GUIGUE	
AIX-LES-BAINS	Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	
LA BIOLLE	Julie NOVELLI	Arrivée à la délibération n°5
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
LE BOURGET DU LAC	Nicolas MERCAT	
LE BOURGET DU LAC	Edouard SIMONIAN	
BRISON-SAINT-INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Bruno MORIN	
CHANAZ	Yves HUSSON	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Danièle BEAUX-SPEYSER	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Jean-François BRAISSAND	
GRESY-SUR-AIX	Florian MAITRE	
MERY	Nathalie FONTAINE	
LE MONTCEL	Antoine HUYNH	
MOTZ	Daniel CLERC	
MOUXY	Laurent FILIPPI	
PUGNY-CHATENOD	Bruno CROUZEVALLE	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Louis ALLARD	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Brigitte TOUGNE-PICAZO	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

ONTEX	Jacques CURTILLET
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Gérard DILLENSCHNEIDER
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

Autres présents non votants :

Frédéric GIMOND	Directeur général des services
Laurent LAVAISSIERE	Directeur général adjoint des services
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Véronique MERMOUD	Directrice du pôle Aménagement
Christophe LUPO	Responsable du service Patrimoine et Travaux
Matilde HABOUZIT	Responsable du pilotage de la performance
Eline QUAY-THEVENON	Assistante du service juridique et assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 29 septembre 2020 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 30 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 29 présents, et 29 votants (présents et représentés).



DÉLIBÉRATION

N° : 29 Année : 2020

Exécutoire le : 13 OCT. 2020

Affichée le : 13 OCT. 2020

Visée le : 12 OCT. 2020

ASSAINISSEMENT

Travaux de réhabilitation des ouvrages d'assainissement du secteur de Grésine sur la commune de Brison Saint Innocent - Appel à projets "Rebond eau biodiversité climat 2020-2021"

Le système d'assainissement du secteur de Grésine sur la commune de Brison Saint Innocent, composé notamment de deux postes de refoulement des eaux usées et de canalisations de refoulement en amiante-ciment associées, présente depuis plusieurs mois des dysfonctionnements importants (casses à répétition) nécessitant l'arrêt des ouvrages de refoulement et entraînant le déversement d'eaux usées au milieu naturel (proximité immédiate du Lac).

Suite aux derniers incidents au printemps 2020, durant la période de confinement, une canalisation de refoulement provisoire aérienne a été mise en œuvre, le réseau cassant après chaque réparation.

Un projet de renouvellement et de sécurisation des ouvrages sur ce secteur a été engagé. Il prévoit notamment :

- La remise à niveau complète du poste de refoulement de Grésine Bas ;
- Le renouvellement de 1100 ml de canalisations de refoulement d'eaux usées depuis le poste de refoulement de Grésine Bas jusqu'au point de raccordement amont ;
- La suppression du poste de refoulement de Grésine Haut et le raccordement des effluents sur le poste de Grésine Bas.

Ces travaux permettront ainsi d'une part de supprimer le poste de refoulement de Grésine Haut (coût de fonctionnement annuel de 3000 € HT hors opérations de renouvellement des équipements) et d'autre part de fiabiliser le fonctionnement des ouvrages.

Le montant de l'opération est détaillé comme suit :

- Mission Maîtrise d'oeuvre : interne
- Renouvellement collecteur de refoulement par travaux de mise en place d'une conduite diamètre 150 mm et reprise réseau gravitaire du poste de refoulement de Grésine haut en canalisation diamètre 200 mm pour un montant estimatif de 485 000 € HT.
- Remise à niveau du poste de refoulement (hydraulique, télégestion, sécurité, etc.) pour un montant estimatif de 35 000 € HT

Le montant estimatif total des travaux s'élève à : 520 000 € HT.

Afin de positionner l'action en faveur de l'état des eaux et de la biodiversité comme une priorité majeure des collectivités, l'Agence de l'Eau élargit temporairement ses règles d'intervention en faveur des services d'eau et d'assainissement en ouvrant de nouveaux financements au travers d'un appel à projets jusqu'à fin 2021 (jusqu'à 50 % d'aide)..

Les crédits sont ouverts en 2020 au budget Assainissement, opération n°234.

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Président à déposer un dossier d'appel à projets auprès de l'Agence de l'Eau.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à déposer un dossier d'appel à projets auprès de l'Agence de l'Eau.
- SOLLICITE une dérogation pour démarrage anticipé des travaux préalablement à la décision d'aide des financeurs.

- Délégués en exercice : 33
- Présents et représentés : 30
- Votants : 30
- Pour : 30
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 6 octobre 2020

Le Président,
Renaud BERETTI



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Travaux de réhabilitation des ouvrages d'assainissement Secteur Grésine sur la commune de Brison Saint Innocent - Appel à projets "Rebond eau biodiversité climat 2020-2021"

Date de transmission de l'acte : 12/10/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 12/10/2020

Numéro de l'acte : d3438 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20201006-d3438-DE

Date de décision : 06/10/2020

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Demandes de subventions